

France-Surgères: Refuse-incineration plant construction work

OJ S 40/2014 26/02/2014

Contract award notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Smictom Vals Aunis

Postal address: 1 rue Julia et Maurice Marcou

Town: Surgères

Postal code: 17700

Country: France

For the attention of: M. le président

E-mail: marchespublics@vals-aunis.com

Telephone: +33 546071666

Fax: +33 546071113

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.vals-aunis.com>Address of the buyer profile: <https://www.boamp.fr/demat/consultation/CONS-13-88350>**I.2. Type of the contracting authority****I.3. Main activity****I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title**

Conception, construction et exploitation d'un pôle énergétique de traitement des déchets ménagers et assimilés

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Design and execution

Main site or place of performance: lieu-dit « La Garenne », 17470 Paillé

NUTS code FR532 Charente-Maritime

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system (DPS)**II.1.4. Short description of the contract or purchase(s)**

le présent marché a pour objet la conception, la construction et l'exploitation d'un pôle énergétique de traitement des déchets ménagers et assimilés d'une capacité de 40 000 tonnes /an et l'exploitation de l'UIOM existante jusqu'à l'exploitation des nouvelles installations du pôle énergétique.

le pôle énergétique de traitement des déchets ménagers et assimilés répondra aux principales

exigences techniques suivantes :

- traitement thermique
- traitement des résidus
- valorisation énergétique : électrique et thermique

le marché comprend notamment :

- l'établissement et l'obtention des dossiers de demande d'autorisation d'exploiter et de permis de construire ainsi que l'accompagnement jusqu'à leurs obtentions ;
- la réalisation de l'ensemble des prestations nécessaires au bon fonctionnement du pôle énergétique : les études de conception de l'unité, les études d'exécution, les travaux de génie civil, second oeuvre (bâtiments industriel et administratif), équipements et accessoires, VRD, électricité, contrôle commande, fabrications, approvisionnements, montages, mises au point, mise en route et mises en service industriel de la totalité des ouvrages, et obtention des performances garanties nécessaires à la réception ;
- l'exploitation et maintenance de l'UIOM existante à compter du 1.2.2016 jusqu'à l'exploitation des nouvelles installations du pôle énergétique ;
- l'exploitation et maintenance des nouvelles installations du pôle énergétique pour une durée de 6 ans avec possible reconduction de deux fois un an.

II.1.5. CPV code(s)

45252300 Refuse-incineration plant construction work, 90513000 Non-hazardous refuse and waste treatment and disposal services

II.1.6. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.2. Total value of the contract/lot

II.2.1. Total value of the contract/lot

Value: 67 100 703,40 EUR
excluding VAT

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Restricted

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of

1. Valeur technique de l'offre. Weighting 60
2. Valeur économique de l'offre. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction has been used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

T13PF002

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Contract notice

Notice number in the OJ S: [2013/S 99-168957](#) of 24.5.2013

Section V: Award of contract

Contract No: T13PF002

Lot title: Le présent marché a pour objet la conception, la construction et l'exploitation d'un pôle énergétique de traitement des déchets ménagers et assimilés.

V.1. Date of conclusion of the contract

18.2.2014

V.2. Information about tenders

Number of tenders received: 3

V.3. Name and address of the contractor

Official name: TIRU SA

Postal address: Tour Franklin - 10ème étage - La Défense 8

Town: Paris La Défense Cedex

Postal code: 92042

Country: France

Telephone: +33 141973800

Fax: +33 141973876

V.4. Information on value of the contract/lot

V.5. Information about subcontracting

The contract is likely to be subcontracted: yes

Value or proportion likely to be subcontracted to third parties:

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.2. Additional information

En complément des informations mentionnées à la rubrique IV.2.1) Critères d'attribution, il convient de préciser que chacun des deux critères faisaient l'objet de sous critères, à savoir :

*Le critère " valeur technique de l'offre " (60%) sera apprécié comme suit :

Qualité de la Conception et de la Réalisation : 65 % du critère technique

Ce sous critère sera apprécié comme suit :

— Pour l'Unité de traitement thermique avec valorisation énergétique : 65% du sous-critère

— Pour les Ouvrages pour la valorisation thermique (TC3) : 10% du sous-critère

— Qualité architecturale, paysagère et fonctionnelle :15% du sous-critère

— Qualité de l'Organisation, des moyens et des procédures pour le pilotage et le suivi des prestations (études et chantier) :10% du sous-critère

Qualité de l'Exploitation : 30 % du critère technique

Ce sous critère sera apprécié comme suit :

— Engagement sur les performances techniques des installations appréciées sur la base des garanties souscrites par le candidat : 40% du sous-critère

— Engagement sur les performances environnementales des installations appréciées sur la

base des garanties souscrites par le candidat : 40% du sous-critère

— Organisation et pertinence de l'entretien courant, de la maintenance et des plans GER : 10% du sous-critère

— Gestion, mise en oeuvre des moyens humains et organisation de ces moyens pour l'exploitation des installations pendant la durée totale du marché : 10% du sous-critère

Délais d'exécution des prestations de conception et de construction : 5% du critère technique

*Le critère " valeur économique de l'offre " (40%) sera apprécié comme suit :

Montant des prestations de conception/construction : 50% du critère économique

Ce sous critère sera apprécié comme suit :

— Montant des prestations de conception/construction pour la tranche ferme et la tranche conditionnelle no1 : 80% du sous-critère

— Montant des prestations de conception/construction pour la tranche conditionnelle no3 : 20% du sous-critère

Coût global d'exploitation y compris GER : 50% du critère économique

Ce sous critère sera apprécié comme suit :

— Coût global d'exploitation y compris du GER pour l'UIOM existante (tranche ferme et tranche conditionnelle no1) : 25% du sous-critère

— Coût global d'exploitation y compris du GER pour la tranche conditionnelle no2 : 60% du sous-critère

— Coût global d'exploitation y compris du GER pour la tranche conditionnelle no4 : 15% du sous-critère

S'agissant du montant du marché : les montants précisés dans les rubriques précédentes portent sur la conception, la construction et l'exploitation du pôle énergétique ; le montant de l'exploitation a été calculé sur un " tonnage maximal " sans tenir compte des éventuelles recettes et primes d'intéressement.

— Partie conception-Construction

Pour la partie " conception-réalisation " avec les options no1 et 2, et dans l'hypothèse où l'ensemble des tranches conditionnelles seraient affermies, le montant du marché est de 40 601 640 EUR (HT).

— Partie Exploitation de l'UIOM Existante

Pour la partie " exploitation y compris le GER " de l'UIOM existante (dont l'exploitation commencerait le 1er février 2016 jusqu'à la mise en service du pôle énergétique), ce qui comprend donc les opérations de maintenance, le prix du marché est décomposé en une part fixe et forfaitaire due au titulaire quelles que soient les quantités traitées et une partie proportionnelle aux quantités traitées:

Partie fixe Variante 1 :

- Charges et frais forfaitaires :

. Prix unitaire : 74 945 EUR HT/mois

. Coût annuel : 899 340 EUR HT/an

- GER forfaitaire

. Prix unitaire : 8 051 EUR HT/mois

. Coût annuel : 96 612 EUR HT/an

Partie proportionnelle Variante 1

. Traitement OM : Prix unitaire : 18,01 EUR HT/t

. GER proportionnel : Prix unitaire : 0,81 EUR HT/t

. Valorisation mâchefers : Prix unitaire : 18,03 EUR HT/t

. Valorisation métaux ferreux : Prix unitaire 0,92 EUR HT/t

. Rechargement CS : Prix unitaire : 4 EUR HT/t

. Rechargement OM : Prix unitaire : 0,40 EUR HT/t

. Mise en balles OM : Prix unitaire : 42,55 EUR HT/t

. Utilisation installation : Prix unitaire PU pour les déchets tiers : -38 EUR HT/t

 

Partie Exploitation du Pôle Énergétique (TC2)

Pour la partie " exploitation y compris le GER " du pôle énergétique (durée de 6 ans renouvelable 2 fois 1 an), ce qui comprend donc les opérations de maintenance, avec les options no 1 et 2, le prix du marché est décomposé en une part fixe et forfaitaire due au titulaire quelles que soient les quantités traitées et une partie proportionnelle aux quantités traitées (sans tenir compte des éventuelles recettes et primes d'intéressement) :

Partie fixe Variante 1

- Charges et frais forfaitaires :

. Prix unitaire : 118 683 EUR HT/mois

. Coût annuel : 1 424 196 EUR HT/an

- GER forfaitaire :

. Prix unitaire : 20 245 EUR HT/mois

. Coût annuel : 242 940 EUR HT/an

Partie proportionnelle Variante 1

. Traitement OM : Prix unitaire : 18,41 EUR HT/t

. GER proportionnel : Prix unitaire : 1,33 EUR HT/t

. Valorisation mâchefers : Prix unitaire : 21,91 EUR HT/t

. Valorisation métaux ferreux : Prix unitaire : 0,91 EUR HT/t

. Valorisation métaux : Prix unitaire : 406,68 EUR HT/t

. Mise en balles OM : Prix unitaire 33,30 EUR HT/t

. Utilisation installation : Prix unitaire -40 EUR HT/t

— Partie Exploitation des installations nécessaires à la valorisation thermique (TC4)

Pour la partie " exploitation y compris le GER " des installations nécessaires à la valorisation thermique (durée : date d'affermissement jusqu'à échéance de la TC2), ce qui comprend donc les opérations de maintenance, le prix du marché est décomposé en une part fixe et forfaitaire due au titulaire quelles que soient les quantités traitées et une partie proportionnelle aux quantités traitées (sans tenir compte des éventuelles recettes et primes d'intéressement) :

Partie fixe Variante 1

- Charges et frais forfaitaires :

. Prix unitaire : 2 959 EUR HT/mois

. Coût annuel : 35 508 EUR HT/an

- GER forfaitaire :

. Prix unitaire : 1 129 EUR HT/mois

. Coût annuel : 13 548 EUR HT/an

Partie proportionnelle Variante 1

. Valorisation thermique : 0,16 EUR HT/t

. GER proportionnel : 0,11 EUR HT/t

S'agissant de l'attributaire du marché, il s'agit plus précisément d'un groupement dont le mandataire est la société TIRU SA. Les autres membres de ce groupement sont le cabinet Urban Hymns SARL (Siège social, 6 rue du Marché - 17610 Saint-Sauvant) pour l'architecture du pôle énergétique de traitement des déchets ménagers et assimilés, et la société CYCLERGIE SAS (siège social tour Franklin - 10ème étage - La Défense 8 - 92042 Paris la défense cedex) pour la partie " exploitation ".

Annonce n° 189, BOAMP 99 A. Annonce n° 185, BOAMP 99 B du 25.5.2013.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 21.2.2014.

VI.3. Procedures for review

VI.3.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Poitiers

Postal address: 15 rue Blossac

Town: Poitiers

Postal code: 86020

Telephone: +33 549607919

Fax: +33 549606809

Internet address: <http://www.poitiers.tribunal-administratif.fr>

VI.3.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: référé contractuel sur le fondement de l'article L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du Code de justice administrative : la juridiction peut être saisie au plus tard le trente et unième jour suivant la publication du présent avis, suivant la notification de la conclusion du contrat.

Recours tendant à l'annulation du contrat et/ou un recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires : ce recours doit être exercé, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen du présent (Conseil d'État, Assemblée, 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545).

Pour les candidats qui ont participé à la procédure, un recours indemnitaire, après mise en demeure du pouvoir adjudicateur et demande préalable de paiement, dans les quatre ans à compter du 1er janvier suivant l'année à laquelle le préjudice a été subi.

VI.3.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**VI.4. Date of dispatch of this notice**

21.2.2014